

Recomposer la majesté. Henri V et « l'invention » de Chambord comme monument national

Aurore MONTESI
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
HiCSA / ED 441 Histoire de l'art

Contrairement à d'autres monuments-symboles du pouvoir royal d'Ancien Régime, tels que Versailles, le Louvre, ou encore les Tuileries, Chambord n'est pas un château traversé par l'Histoire. Édifié à partir de 1519 par François I^{er}, délaissé avant même d'être achevé, par la suite peu habité ou par intermittence par des hôtes prompts à le quitter, Chambord, demeure d'exils ou de compromis, s'affirme en creux par la longue histoire de sa désaffection. Sa construction en tant que lieu de mémoire s'est élaborée par ablations récurrentes, non par strates successives. À défaut de s'y écrire, l'Histoire néanmoins s'y reflète et s'y voit interrogée, au prisme des imaginaires qui investissent le corps vacant de l'édifice. Ainsi, dans le contexte d'une Restauration désireuse de légitimer et de ré-enraciner la souveraineté de la Maison de Bourbon, l'idéologie légitimiste s'emploie à restaurer le sens du « château », en tentant de doter Chambord d'une perspective historique. Offert en 1821 par souscription nationale au duc de Bordeaux, seul descendant des Bourbons susceptible de reprendre le trône, Chambord devient l'expression d'un vœu de rassemblement et, durant plusieurs décennies, le dépositaire d'un imaginaire du possible politique. Nous verrons comment la majesté recomposée de l'ancienne maison royale participe d'un double processus idéologique de conjuration du vide (vacance du château mais aussi béance historique causée par la Révolution) visant à imposer, dans un présent incertain, la présence massive – et pour autant réinventée – du passé monarchique.

Du tombeau au berceau

La destruction de la Bastille, en juillet 1789, constitue un acte patrimonial autant que politique, en ce qu'il exprime « une haine de l'héritage bâti¹ ». Apanage d'une culture d'élite, symboles d'un pouvoir ancien, les monuments autrefois élevés à la gloire de l'Église, du roi et de la féodalité sont considérés après la Révolution comme un legs à abattre, pour faire table rase d'un « Ancien Régime » honni jusque dans son souvenir matériel². Dans le prolongement du terrible été 1792, la recrudescence

¹ Jean-Yves Andrieux, Fabienne Chevallier, *Le Patrimoine monumental. Sources, objets, représentations*, Rennes, PUR, 2014, p. 112.

² Daniel Hermant, « Destructions et vandalisme pendant la Révolution française », dans *Annales. Économies-Sociétés-Civilisations*, t. 33, n° 4, 1978, p. 706 : « Sous l'Ancien Régime l'art "étalage de souveraineté" [...] était l'image du pouvoir politique et le symbole de la richesse possédée, ou réciproquement, la marque de l'exclusion du peuple [...]. Compromises par leur passé – royal, aristocratique ou religieux – les œuvres d'art devaient être détruites et le furent. La "toilette

d'actions vandales, fanatiques ou iconoclastes marque durablement l'imaginaire de la pierre, en France, par la hantise de la ruine. La déploration de la fragmentation et de la dispersion se donne notamment à lire dans les élégies adressées aux châteaux vidés de leur mobilier et de leurs habitants, rendus à l'état sauvage, voire réduits, pour certains, à la seule valeur marchande de leurs matériaux. S'abîmer dans la contemplation de ce « devenir-paysage » de la pierre, c'est prendre acte de la disparition de l'histoire³. Si l'homme nouveau « régénéré » se déclare favorable à une vaste refondation de son environnement monumental, les « partisans de l'histoire⁴ » œuvrent au contraire à ce que le régime né de la Révolution réintègre le passé dans son héritage culturel. L'idéologie contre-révolutionnaire s'adosse à ce discours, non sans l'infléchir, dans le dessein de rétablir le principe d'une histoire gouvernée par la seule Providence. Les légitimistes, en particulier, condamnent avec virulence la ruine comme un sacrilège. En lui refusant toute valeur esthétique, ils inscrivent la crainte d'un paysage marqué par les stigmates de l'avanie révolutionnaire dans une démarche expiatoire. L'injure prétendument faite à Chambord, cette « merveille de la Renaissance⁵ », par la fureur populaire, doit avant tout être lue comme le signe de la colère divine abattue sur une France pécheresse, gangrenée par les vices et la corruption de la monarchie et de l'aristocratie finissantes :

L'heure de la dévastation a sonné pour cette demeure royale, par laquelle tant de grandes existences ont passé. [...] Rien ne manqua à cet encan révolutionnaire ; sacrilèges envers les choses qui avaient appartenu à Dieu ! outrages envers celles qui avaient servi aux Rois ! vandalisme contre tout ce qui tenait aux beaux-arts. [...] Le cadavre de Chambord resta alors debout au milieu des grands bois, où le son des cors et la voix des meutes ne se faisaient plus entendre. [...] La désolation, la solitude du Chambord d'aujourd'hui expient les folles et coupables joies du Chambord d'autrefois. Il faut toujours que la justice de Dieu s'exerce ; pour elle, point de prescription⁶.

Les déprédations occasionnées par la saisie puis la vente du maigre mobilier encore en place à Chambord, par ailleurs sorti du domaine royal depuis 1745⁷, sont décrites comme des scènes d'apocalypse. Louis de La Saussaye, historien attitré du domaine, déplore ainsi la dispersion des « merveilles des arts que dix règnes avaient accumulées » et la mise à mort de la monarchie dans un scandaleux autodafé :

révolutionnaire” de la France commença dès 1790 [...]. La colère patriotique de l'été 1792 fut terrible. Le 14 août, l'Assemblée nationale rendait un décret : pour elle les principes sacrés de la liberté et de l'égalité ne permettaient point de laisser plus longtemps sous les yeux du peuple les monuments élevés à “l'orgueil”, au “préjugé”, à la “tyrannie” et à la “féodalité”, elle décrétait qu'ils seraient ou convertis en “bouches à feu” ou détruits. »

³ Pierre Wat, « La tragédie du paysage. Mort et résurgences de la peinture d'histoire », *Romantisme*, n° 169, *Peindre l'histoire*, mars 2015, p. 15-16 : « Le paysage est ce qui vient après l'histoire, quand celle-ci a disparu, sur le mode de la catastrophe. Aussi le paysage ne vient-il pas remplacer l'histoire, mais commémorer sa disparition. »

⁴ Jean-Yves Andrieux, Fabienne Chevallier, *Le Patrimoine monumental. Sources, objets, représentations*, *op. cit.*, p. 110.

⁵ Vicomte Joseph-Alexis Walsh, « Chambord », dans Alphonse-Jules Baillargé (dir.), *Les Châteaux de Blois restauré, Chambord, Chaumont, Amboise et Chenonceaux...*, Blois, Mme Prévost, 1852, p. 10.

⁶ *Ibid.*, p. 40-41 et 34-35.

⁷ Chambord n'appartient plus au domaine royal à partir de 1745, lorsque Louis XV en fait don au maréchal de Saxe. Il est depuis 1783 sous la gouvernance de la famille de Polignac, très en faveur à la Cour, et de fait contrainte à l'émigration en 1790, suite aux événements révolutionnaires. Conformément à la nouvelle législation domaniale, la municipalité de Blois nomme alors une commission chargée d'éclairer le gouvernement sur le meilleur parti à tirer de l'ancienne maison royale et de ses dépendances, l'Assemblée n'ayant pas ordonné la destruction. Un inventaire du mobilier restant est dressé en 1790, puis il est vendu aux enchères entre 1791 et 1792.

On arrachait jusqu'aux parquets des appartements, jusqu'aux volets des fenêtres, jusqu'aux chambranles des cheminées... Les portes de l'intérieur, si riches d'ornements, étaient jetées dans le brasier allumé dans la salle d'adjudication avec les cadres des tableaux, et ceux-ci étaient souvent déchirés avant d'être vendus. Les chambranles des cheminées [...] avaient été fendus par la violence du feu qui éclaira cette grande scène de Vandales⁸.

« *Le seul meuble qui soit resté est un souvenir de mort !* », conclut-il, « C'est la table de pierre de liais sur laquelle fut embaumé le corps du maréchal de Saxe ». Exposé comme un transi et, par là-même, surmonumentalisé, le corps de Chambord accède par le récit à la dimension d'imposante et inquiétante froideur qui sied à tout sépulcre de l'Ancien Régime. Le château retourne, dès lors, à ce que Daniel Fabre établit comme la vocation première de tout édifice ; *monere*, ce qui doit rester en mémoire : « le monument est originellement un tombeau, il assure que l'on n'oubliera pas les morts⁹. »

En reliant directement cette menace de la perte au traumatisme de la Terreur¹⁰, le discours contre-révolutionnaire présente l'oubli comme une faute et la mémoire comme un devoir passant par la nécessité d'une commémoration. Événement radical et exemplaire, le fléau révolutionnaire n'annonce pas un temps historique nouveau, il encourage au contraire la régénération du pays sur les bases d'une tradition fortifiée. C'est bien ce refus de « l'Histoire révolutionnée¹¹ » qui conduit les partisans légitimistes à s'élever contre le projet de destruction qui menace cette fois réellement Chambord durant les premières années de la Restauration. Profitant de l'incapacité du régime à fonder une politique patrimoniale d'envergure qui permettrait de sauver les édifices anciens laissés à l'abandon, plusieurs associations de spéculateurs sillonnent le pays dans le dessein d'acheter les châteaux devenus inutiles et de les démolir pour en vendre les matériaux. En 1819, la tristement célèbre Bande noire jette son dévolu sur Chambord, mis en vente par la veuve du maréchal Berthier, auquel Napoléon avait confié le domaine par usufruit. Émoi de nombreux sympathisants royalistes. On argue que le château, bien que vide et mutilé, a providentiellement survécu au chaos et qu'il incombe donc de le préserver pour « transformer [l'histoire] subie en action réparatrice¹² ». Le comte Adrien de Calonne¹³ a l'idée de lancer une souscription nationale afin de racheter le domaine et l'offrir en apanage au jeune duc de Bordeaux, dernier descendant de Louis XV. Né le 29 septembre 1820, Henri d'Artois¹⁴, « l'enfant du miracle », est aussi un enfant du martyr : petit-fils du futur roi Charles X, il est l'héritier de deux souverains aux destins tragiques, Henri IV et Louis XVI, et le fils du duc de Berry assassiné sept mois plus tôt. Les multiples odes composées pour célébrer

⁸ Louis de La Saussaye, *Le Château de Chambord*, 13^e éd., Blois, [s.n.] [Chez tous les libraires], 1889 [1834], p. 93.

⁹ Daniel Fabre, « Ancienneté, altérité, autochtonie », dans Daniel Fabre (dir.) *Domestiquer l'histoire : ethnologie des monuments historiques*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Ethnologie de la France. Cahiers », n° 15, 2000, p. 195.

¹⁰ Baron d'Égville, *La France offrant Chambord au duc de Bordeaux...*, Paris, J. Trouvé, 1822, p. 3 : « Ainsi, quand ma Patrie en deuil / Vit la Terreur et l'Anarchie / Sur notre antique Monarchie / Ouvrir un immense cercueil, / Mille tyrans illégitimes, / Rivaux de haine et de fureur, / Se partagèrent sans pudeur / Les dépouilles de leurs victimes. »

¹¹ Claudie Bernard, *Le Passé recomposé. Le roman historique français du dix-neuvième siècle*, Paris, Hachette Supérieur, coll. « Recherches littéraires », 1996, p. 38.

¹² Emmanuel de Waresquiel, « Le "chambordisme", un romantisme du désespoir », dans Emmanuel de Waresquiel (dir.), *Les Lys et la République. Henri, comte de Chambord. 1820-1883*, Paris, Tallandier / Domaine national de Chambord, 2015, p. 14.

¹³ Comte Adrien-Marie-François de Calonne (1783-1846), fourrier des logis de la Maison du roi et fervent légitimiste.

¹⁴ Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné d'Artois (29 septembre 1820-24 août 1883), duc de Bordeaux, comte de Chambord (à partir de 1839), prétendant à la couronne de France sous le nom d'« Henri V ».

le double miracle de cette naissance et de l'adjudication du domaine, le 5 mars 1821, constituent autant de rêveries sur la capacité du lieu et du duc à revenir à la lumière :

Plus de débris, plus de naufrages,
 Tout renaît avec lui, par lui tout est sauvé,
 Et Chambord, vainqueur des orages,
 Du Prince qui l'a conservé
 Devient le premier apanage.
 Un jour dans ces bosquets, sous ce paisible ombrage,
 Les échos te diront que l'amour des Français,
 Au pied de ton berceau déposa cet hommage ;
 De si doux souvenirs ne s'effacent jamais !
 À ce faible présent offert au premier âge,
 Tu répondras par des bienfaits....
 Du bonheur de nos fils Chambord sera le gage¹⁵.

Alternative politique à l'imaginaire mélancolique de la pierre effondrée, la poétique légitimiste valorise l'aptitude du fragment à se reconstituer. Par un de ces basculements providentiels qu'affectionne la littérature apologétique, le monument vidé par la hargne révolutionnaire se redresse en majesté pour former le berceau du futur roi de France¹⁶. En se recomposant autour des ruines de l'histoire, Chambord semble inviter à oublier la « parenthèse » révolutionnaire pour se tourner vers l'avenir. Inscrite dans la pierre, cette promesse de palingénésie s'accomplit par l'équilibre retrouvé entre la nature et l'architecture. Rendue stérile par le couperet révolutionnaire, la terre retourne à sa beauté et à sa fécondité originelle, selon une axiologie issue de la pastorale :

Mais dans la délirante ivresse
 Qui des Français remplit le cœur,
 On distingue un chant d'allégresse
 Où déjà régnait la terreur.
 De la Loire c'est la Naïade
 Qui se joint à l'Hamadryade
 Des bosquets touffus de Chambord
 Et qui, d'une urne vagabonde
 Près du Cosson versant son onde,
 Baigne avec lui cet heureux bord¹⁷.

Dans une gravure non moins bucolique exécutée par Gosse et Jazet¹⁸, un tapis de délicates fleurs de lys sourd du sol autrefois martyrisé et s'épanouit dans le sillage de l'allégorie de la France, drapée à l'antique, remettant au duc de Bordeaux les clefs du château de ses ancêtres. Le grand chêne de saint Louis, figure de justice à laquelle Henri sera associé toute sa vie, noué d'une draperie fleurdelisée et brodée de l'inscription « *A Deo datus* » (« Donné par Dieu »), dans une couronne de lauriers, protège l'assemblée de ses puissants rameaux.

¹⁵ Baron d'Égilly, *La France offrant Chambord au duc de Bordeaux...*, op. cit., p. 7-8.

¹⁶ Charles-François Tirel de la Martinière, *La Souscription de Chambord...*, Paris, C.-J. Trouvé, 1822, p. 7 : « Chambord, tes superbes portiques / Ne seront plus voilés de deuil. / Déjà tes pavillons antiques / Ont frémi de joie et d'orgueil : / Sous l'ombrage de ton vieux chêne, / Que, loin des poignards de la haine, / Croisse en paix l'héritier des Lys ! »

¹⁷ Claude-Antoine Chambelland, *Chambord, ou Les Arts sauvés Par la naissance du Duc de Bordeaux...*, Paris, Librairie monarchique N. Pichard, 1820, p. 13.

¹⁸ Nicolas-Louis-François Gosse (dess.), Jean-Pierre-Marie Jazet (grav.), *La France fait hommage du Domaine de Chambord à S.A.R. Monseigneur le Duc de Bordeaux*, eau-forte et aquatinte, H. 48 cm ; L. 63 cm, 1822, Domaine national de Chambord, CH/41/0218.



N.-L.-F. Gosse (dess.), J.-P.-M. Jazet (grav.),
La France fait hommage du Domaine de Chambord à S.A.R. Monseigneur le Duc de Bordeaux,
 eau-forte et aquarelle, 39 × 54 cm (sans cadre), 1822,
 Domaine national de Chambord, CH/41/0218
 © Domaine national de Chambord / Photo Léonard de Serres

Un château au « futur antérieur »

Recomposer la majesté du monument, c'est aussi lui rendre sa fonction, qui est de « représenter ». Car point ne suffit de maintenir Chambord debout pour rendre un présent au passé ; encore faut-il emplir le corps vacant de l'édifice d'un imaginaire de l'histoire susceptible de redonner à la tradition sa valeur d'héritage. Claudie Bernard écrit très justement que « la re-présentation », en accordant « une présence à l'absent, une quasi-présence à l'abstrait, et [...] un présent à l'aboli, au passé, [...] suppose une privation d'être, que pallie un supplément de signe¹⁹ ». L'ambition de réinstaller Chambord dans son ancienne fonction de demeure royale, alors qu'il n'a plus été habité par un souverain régnant depuis les séjours de chasse de Louis XIV, nécessite de conjurer le vide, d'inventer une trace qui favorise la reconstruction de l'identité nationale autour de la figure fédératrice du dernier des Bourbons. Mais comment rouvrir à la monarchie l'accès au divin, en un temps où l'histoire de France ne se confond plus strictement avec celle des dynasties royales ? « [La] conception [légitimiste] de l'histoire est [en effet] indissociable de l'idée de révélation. Le droit divin, la succession, l'hérédité, la primogéniture l'emportent, [...] précisément parce qu'ils échappent aux circonstances et ne dépendent pas de la volonté des hommes²⁰. » Tout l'enjeu du devenir du château réside dans la réactivation de son prestige par un imaginaire de la continuité qui ne transmette du passé qu'une vision sage et apaisée, tout en parvenant à réaffirmer le principe sacré de la transcendance. Valeurs d'ancienneté et de pérennité du monument²¹ se conjuguent pour définir les contours

¹⁹ Claudie Bernard, *Le Passé recomposé. Le roman historique français du dix-neuvième siècle*, op. cit., p. 77.

²⁰ Emmanuel de Waresquiel, « Le "chambordisme", un romantisme du désespoir », art. cité, p. 18.

²¹ Daniel Fabre, « Ancienneté, altérité, autochtonie », art. cité, p. 200 : « L'intention commémorative, la volonté de laisser trace et la valorisation historique ont un point commun évident : elles font de la monumentalité une machine à manipuler le temps qui permet de rendre présent le passé et de se rendre présents au futur. »

d'un Chambord au « futur antérieur » qui écrirait, dans le présent de la Restauration, l'espoir du retour d'un souverain légitime.



Jean Baptiste Isabey,
Arrivée de son Altesse royale le Duc de Bordeaux à Chambord,
 lithographie, 48 × 64,5 cm (sans cadre), 1821,
 Domaine national de Chambord, CH/41/0398
 © Domaine national de Chambord / Photo Nicolas Derré

Durant la courte décennie qui suit la donation de 1821, toute une imagerie épiphanique célèbre ainsi par anticipation la venue du futur « Henri V » en son château restauré et sa présentation à la foule en liesse tel un nouveau Messie. La lithographie exécutée par Jean-Baptiste Isabey pour illustrer l'*Album de S.A.R. Madame la Duchesse de Berry*²², d'intention commémorative, confère à cette scène fantasmée un caractère d'événement historique. Au centre de la composition, la berline de voyage de Marie-Caroline de Berry²³ s'est arrêtée sous un immense dais fleurdelisé, à quelques pas du château. Le duc de Bordeaux, dans les bras de sa nourrice, précède sa mère et reçoit des fleurs d'une délégation de jeunes filles toutes de blanc vêtues. Les habitants de Chambord se pressent pour assister à la « révélation », pour voir, toucher, reconnaître « l'ange-roi »²⁴. Tous les élans convergent vers le petit prince, divinisé par un éclairage zénithal et déjà doué d'un pouvoir de rassemblement souverain. Sur un tertre, la fanfare du pays joue un air en son honneur, tandis qu'un peu plus loin, des villageois préparent un repas de fête inspiré des scènes de genre flamandes. Évoluant aux côtés du peuple, sans toutefois s'y mêler, la noblesse d'épée défile et la noblesse de robe acclame. Au premier plan, un vieux soldat, probablement un ancien grognard estropié durant les campagnes napoléoniennes, s'avance lentement, dans la lumière, pour contempler le « Sauveur » appelé à restaurer ordre et paix. En position de surplomb, deux représentants du clergé veillent silencieusement l'assemblée.

²² Jean-Baptiste Isabey, *Arrivée de son Altesse royale le Duc de Bordeaux à Chambord*, lithographie, H. 56 cm ; L. 67 cm, 1821, Domaine national de Chambord, CH/41/0398.

²³ Marie-Caroline Ferdinande Louise de Bourbon-Sicile (1798-1870), duchesse de Berry.

²⁴ Emmanuel de Waresquiel, « Le «chambordisme», un romantisme du désespoir », art. cité, p. 17.

« Union » et « oubli », tels sont les mots d'ordre de la politique officielle de réconciliation nationale, conduite par un régime fort soucieux de s'attacher durablement l'affection de ses sujets et proclamant la nécessité de mettre un terme à l'esprit de parti qui déchire le pays depuis un quart de siècle. Aussi importe-t-il de présenter la participation au rachat de Chambord et sa donation comme un élan émotionnel collectif, spontané, tous les souscripteurs étant d'avis, en offrant le château à un nouveau-né sans père, de faire partie de la grande famille française. « Chambord et le duc de Bordeaux sont deux noms que la France a rendu inséparables²⁵ », proclame l'écrivain et dramaturge Jean-Toussaint Merle. S'unir pour rassembler des pierres et conserver un monument indivisible assure finalement la perpétuation du récit historique. Solidement campé à l'arrière-plan, Chambord semble avoir recouvré le lien qui le rattachait à l'admiration populaire. Le grand corps majestueux du château impose de nouveau au paysage qui l'entoure une lecture symbolique, liée à la notoriété de son propriétaire, comme une prolongation de sa puissance et de son rayonnement. Le drapeau blanc flotte au-dessus de la lanterne, tandis qu'une foule de partisans se regroupe sous ses fenêtres, en réponse à l'appel de ce signe fort de la permanence monarchique.

On voit comment le discours légitimiste procède par effets de « lissage », pour mieux se désolidariser de l'arbitraire d'Ancien Régime. Au « temple des vieilles mœurs » et « de la vieille galanterie » moqué par Paul-Louis Courier dans son célèbre pamphlet²⁶, on oppose le « Temple de Mémoire²⁷ », aux souvenirs bientôt transcendés par le retour d'un père spirituel qui réalise « l'alliance tant désirée d'une autorité forte et d'une sage liberté²⁸. » Le motif de l'enfant sans père n'exclut pas tout paternalisme, au contraire. « Chanter l'autorité du père, fêter l'homologie qui relie la hiérarchie domestique à celle du grand royaume relève [...] d'un familialisme qui appartient en propre à l'aristocratie ultra-royaliste²⁹. » La monarchie telle que la conçoivent les légitimistes est bien une monarchie sentimentale qui tente de réenraciner le culte dynastique en usant d'une rhétorique de l'émotion. Alfred de Vigny ne se délectait-il pas, bambin, des récits paternels, qui « [plantaient dans son cœur] cet amour des Bourbons qu'avait l'ancienne noblesse, amour tout semblable à celui de l'enfant pour le père de famille³⁰ » ? Tentative de séduction par la tendresse qui s'adresse aussi aux éléments roturiers du nouveau régime, friands des fables sentimentales publiées par la *Gazette de France* ou le *Journal de Paris* et dont on pressent peut-être déjà le rôle décisif à venir ; sans oublier le peuple provincial, resté fidèle au passé féodal, par opposition à la capitale où se déroulent les révolutions. N'ayant connu aucune violence majeure, Chambord se présente comme un grand livre de contes monarchiques. Il rappelle, par exemple, l'ascendance d'Henri d'Artois avec le bien aimé Henri IV, fondateur de la lignée des Bourbons, dont on assure, en ces temps troublés, qu'il perpétuera les bienfaits. Peu importe que le roi de France n'ait même jamais visité

²⁵ Jean-Toussaint Merle, *Chambord*, Paris, Urbain Canel, 1832, p. v.

²⁶ Paul-Louis Courier, *Simple Discours...*, Paris, Les Marchands de nouveautés, 1821, p. 14.

²⁷ Collectif, *Première visite de S. A. R. Madame à Chambord. 18 juin 1828...*, Paris, Trouvé et Compagnie, 1828, p. 46.

²⁸ Lettre d'Henri d'Artois à M. de Corcelle datée du 28 février 1871, citée par Daniel de Montplaisir, « Le comte de Chambord et les fractures sociales de son temps », dans Emmanuel de Waresquiel (dir.), *Les Lys et la République. Henri, comte de Chambord. 1820-1883, op. cit.*, p. 129 : « C'est uniquement à l'ombre du principe tutélaire de la royauté traditionnelle que peut se réaliser l'alliance tant désirée d'une autorité forte et d'une sage liberté. »

²⁹ Andrew J. Counter, « La naissance du duc de Bordeaux, ou la Restauration s'attendrit », *Romantisme*, n° 159, *Sodome et Gomorrhe*, « Varia », janvier 2013, p. 119.

³⁰ Alfred de Vigny, « Fragments de mémoires » inclus dans le *Journal d'un poète* à l'année 1847, éd. Louis de Ratisbonne, Paris, Michel Lévy frères, 1867, p. 232.

Chambord. L'enseignement des vertus légendaires du « bon père des peuples », ce « souverain providentiel autrefois envoyé par Dieu pour pacifier la France, [...] la relever au lendemain de la tourmente, pour la ressusciter en quelque sorte grâce à l'exercice d'un pouvoir fort³¹ », est à lire dans la pierre. Chargé d'un caractère exemplaire, Chambord devient le lieu d'accomplissement d'une théologie du sang royal. Parmi d'autres figures tutélaires, l'âme d'Henri IV descend ainsi régulièrement des limbes pour transmettre, par la bouche des poètes, ses recommandations au jeune prince. La voix de la pierre est toujours celle des morts, mais elle parle cette fois de résurrection :

Un enfant nous est né de la voûte éthérée,
 Je crois voir de nos preux la troupe révérée,
 Souriant à l'objet de nos tendres désirs,
 Entourer son berceau d'illustres souvenirs
 Ils appellent pour lui les vertus du vieil âge,
 La foi de nos aïeux, et leur noble courage,
 Du père des Bourbons l'austère piété,
 De Louis d'Orléans la touchante bonté,
 Le grand Henri lui lègue et son nom et sa gloire,
 Ses titres de famille et sa touchante histoire ;
 La France les accueille, et ses concerts joyeux
 Ont salué l'Enfant qu'appelaient tous nos vœux.
 Quel palais lui donner ? nos transports unanimes
 Ont désigné Chambord des guerriers magnanimes,
 Des Rois, amis des arts, jadis l'ont habité ;
 Ces murs et ces donjons, fiers de leur vétusté,
 Rappelant et des noms et des faits héroïques,
 Semblent là des vieux temps d'éloquents chroniques³².

Il s'agit bien, en congédiant ruine et dispersion, de patrimonialiser la mémoire.

Le « chambordisme » ou la nostalgie du bon vieux temps

Les bouleversements de 1830 se chargent toutefois de révéler le passéisme à l'œuvre derrière ce discours thuriféraire sur l'avenir et ce fantasme d'une histoire monarchique étirée en un présent d'éternité³³. Le formidable espoir de 1820 s'éteint en effet brutalement dans le tumulte des Trois Glorieuses de juillet. La chute de la branche aînée des Bourbons entraîne le départ en exil du duc de Bordeaux, à peine âgé de dix ans, officiellement propriétaire de Chambord depuis seulement cinq mois sans s'y être jamais rendu³⁴. Le pouvoir passe à la branche cadette, celle de Louis-Philippe d'Orléans, qui contraint par la loi du 10 avril 1832 les descendants de Charles X à se dessaisir des biens qu'ils possèdent en France. Une longue bataille juridique s'engage alors au sujet de la propriété du château. Exigeant la restitution du domaine à l'État, la monarchie de Juillet bouleverse les ambitions légitimistes ; les projets de restauration élaborés et les fonds levés pour redonner à Chambord une place de choix dans le

³¹ Alain Corbin, *Les Héros de l'histoire de France*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 2013, p. 84.

³² L. Gaudeau, *Une matinée de printemps passée sur la Butte des Capucins...*, Blois, L'Auteur / M^{me} Vve Jahyer / Aucher, [s. d.] [1822], p. 5-6.

³³ Charles Saint-Maurice, *Petit Dictionnaire ultra, précédé par un essai sur l'origine, la langue et les œuvres des Ultra ; par un royaliste constitutionnel*, Paris, Mongie aîné, 1823, p. 68-69 : « Passé. Les ultra appellent ainsi le bon temps auquel ils voudraient nous voir revenus. Selon les ultra le passé n'est, à dire vrai, que le futur. » ; cité par Andrew J. Counter, « La naissance du duc de Bordeaux, ou la Restauration s'attendrit », art. cité, p. 115.

³⁴ Après bien des polémiques, le duc de Bordeaux devient officiellement propriétaire de Chambord, le 7 mai 1830, par l'intermédiaire de son grand-père Charles X.

paysage monumental français sont endigués, en même temps que s'écroule l'espoir de voir un jour Henri V monter sur le trône. L'ouverture ponctuelle de l'édifice à la visite depuis 1821 contribue cependant à réemployer Chambord en tant que lieu de pèlerinage. Associant la misère du château à l'infortune de son propriétaire, les légitimistes prennent la pierre à témoin de l'égaré dans lequel ils se trouvent, à présent que la fatalité les a privés de leur guide. Le corps vide du château matérialise sur le sol national le corps symbolique de « l'Absent³⁵ », aussi les partisans d'Henri V l'emplissent-ils de vœux de soutien et de prières de solidarité, autant d'offrandes spirituelles destinées à accompagner le prince dans son bannissement. Comme si, figée dans l'éternité postulée du monument, la mémoire de la pierre ne pouvait plus désormais être agie que dans le rite.

« Refuge ultime contre le désordre³⁶ », Chambord est ainsi institué, à travers le destin dramatisé d'Henri V, en « tabernacle » du principe monarchique, selon la célèbre formule de Jules Barbey d'Aurevilly. Parce qu'il continue de représenter, aux yeux des légitimistes, la permanence de « ce que les régimes qui se succèdent en France [n'incarnent plus] : l'honneur, la foi, la loyauté, la fidélité³⁷ », Chambord devient peu à peu un anachronisme monumental. Dans le château vide s'incarne alors, durant plus d'un demi-siècle, un « royalisme mystique de la légitimité³⁸ » qui installe durablement les partisans d'Henri V dans l'attente d'un miracle ; c'est le « chambordisme ». C'est évidemment dans l'oratoire de François I^{er} ou dans la chapelle de l'aile ouest que le culte du « roi-chevalier de l'exil³⁹ » trouve le mieux à s'incarner. Prêt à « repartir de Chambord » en 1852 « avec toute la tristesse que sa froide et sinistre solitude [lui] avait inspirée⁴⁰ », le vicomte Joseph-Alexis Walsh s'attarde pourtant dans la sacristie, retenu par la vision inopinée d'un « beau rayon d'or [venu colorer] les dalles de l'ancien sanctuaire » :

C'était le soleil qui venait de percer, [...] et ce rayon si éclatant, cet effet de lumière si soudain, tombant justement sur l'endroit où nos pères avaient dressé un autel au Dieu de justice et de miséricorde, m'ôtèrent (comme si la main d'un ange l'enlevait de dessus le cœur) le poids de tristesse et de découragement qui l'oppressaient quelques secondes auparavant. [Et quand] je fus descendu dans la cour, je levai la tête pour voir où donnait le bel effet de soleil. Je le vis rayonnant sur la gigantesque fleur de lys du donjon... Ceci fut pour moi comme la confirmation du présage de la chapelle⁴¹.

Saint présage invitant tous les fidèles à continuer d'implorer l'assistance divine, pour Henri V et pour la France, et, surtout, à ne jamais cesser de croire.

À l'approche du mitan du siècle, la célébration du monument comme moyen de rédemption et berceau d'un renouveau n'est plus de mise. Inutile, inoccupé et plus que jamais fragilisé par l'usure du temps, Chambord incarne finalement moins la persistance de l'idéal monarchique qu'il ne témoigne de la désunion définitive de la France avec l'ancienne royauté. En visite au château en 1834, le prince allemand de Pückler-

³⁵ Comte P. de Déservillers, « Discours de M. le C^{te} de Déservillers », dans Pierre-Joseph-Louis-Numa Baragnon, comte P. de Déservillers, marquis de Rancogne, *Chambord : banquet du 29 septembre 1879*, Blois, E. Moreau et C^{ie}, 1879, p. 3.

³⁶ Jean-Claude Drouin, « Autour de Chambord et de Frohsdorf. L'imaginaire des châteaux chez deux écrivains légitimistes, le Vicomte Walsh et Alfred Nettement », dans Anne-Marie Cocula et Michel Combet (dir.), *Château et imaginaire*, Bordeaux, Ausonius Éditions / CAHMC-Institut d'Histoire (Scripta Varia), n° 4, 2001, p. 246.

³⁷ Emmanuel de Waresquiel, « Le "chambordisme", un romantisme du désespoir », art. cité, p. 18.

³⁸ Julien Gracq, *Lettrines*, Paris, José Corti, 1974, t. II, p. 11.

³⁹ Emmanuel de Waresquiel, « Le "chambordisme", un romantisme du désespoir », art. cité, p. 18.

⁴⁰ Vicomte Joseph-Alexis Walsh, « Chambord », dans Alphonse-Jules Baillargé (dir.), *Les Châteaux de Blois restauré, Chambord, Chaumont, Amboise et Chenonceaux...*, Blois, M^{me} Prévost, 1852, p. 3-4.

⁴¹ *Ibid.*

Muskau⁴² constate la déliquescence de ce temps merveilleux des saints et des rois dans lequel les légitimistes continuent de se réfugier, « derniers survivants d'un monde en pleine décadence⁴³ » :

Les réparations [que l'on avait fait commencer à Chambord] ayant été détruites de nouveau, lors de la révolution de juillet, [le château] est maintenant dans le même état qu'auparavant. Le duc de Bordeaux en est demeuré jusqu'ici propriétaire, toutefois il est reconnu que ce jeune prince est aussi peu en état de le restaurer que de l'habiter. Le véritable possesseur de ce manoir, c'est un bon vieillard qui est passablement corpulent, lequel y exerce les fonctions de concierge depuis plus de cinquante ans, et qui voit avec philosophie, mais non pas sans chagrin, son vieux château enchanté tomber peu à peu en ruine⁴⁴.

En 1851, François Riou, visiteur quasi-anonyme, se demande quel regard porter sur ce monument à la majesté bien désuète, alors qu'une troisième révolution vient d'anéantir ce qui subsistait de l'antique monarchie. Bien à contrecœur, il reconnaît qu'il ne suffit plus d'humer les traces du passé pour réactiver le pouvoir d'enchantement de la fable. Demeure la tentation de superposer à l'évanescence des objets et des êtres un lyrisme compensatoire, comme aux grandes heures du romantisme, mais il semblerait que cet effort furieux d'imagination n'ait plus d'autre effet que d'accuser le caractère « plus-que-passé⁴⁵ » du passé :

[Partout] se révélaient à nos regards la grandeur et la majesté du bon vieux temps que regrettent encore, et pour cause, les arrière-neveux de la naissance et de la fortune. [...] J'évoquais les ombres illustres de tous ces princes, de tous ces hauts et puissants seigneurs qui filèrent des jours d'or et de soie au sein des délices de Chambord, et je ne retrouvais pas même leurs tombes vides. [...] Pour rendre un semblant de réalité aux scènes charmantes de la vie châtelaine, il me restait la *Gaule poétique* de Marchangy, nos vieilles chroniques, les anciens romans de chevalerie, les mémoires de Lacurne de Sainte-Palaye, où tout cela n'existe plus qu'à l'état de fossiles⁴⁶.

Par trop figé dans une vision idéalisée du passé, Chambord n'accueillera jamais « l'aurore [tant espérée] d'une nouvelle Renaissance⁴⁷ ». En juin 1871, à l'abrogation de la loi promulguée par Louis-Philippe d'Orléans, Henri d'Artois revient pourtant en France dans un contexte politique favorable à une nouvelle Restauration : le Second Empire a pris fin et les élections de février viennent de former une Assemblée nationale à majorité royaliste. Un mois plus tard, le prince découvre pour la première fois son domaine et y rédige, le 5 juillet, son célèbre manifeste, injonction vibrante à l'union des Français, mais aussi hymne au drapeau blanc de ses ancêtres, qu'il ne peut se résoudre à sacrifier à la bannière tricolore. L'association de ces signes forts, le drapeau et le château, inverse la lecture politique de la trace : d'espace vide propre à accueillir des espoirs de renouveau, le voilà espace définitivement saturé de mémoire passéiste. « Le comte fut bien le principal obstacle à la restauration⁴⁸ », estime Éric Anceau ; en

⁴² Prince Hermann Ludwig Heinrich von Pückler-Muskau (1785-1871), paysagiste, orientaliste et écrivain allemand parfois mieux connu sous le nom de plume de « Semilasso ».

⁴³ Emmanuel de Waresquiel, « Le "chambordisme", un romantisme du désespoir », art. cité, p. 19.

⁴⁴ Prince Hermann Ludwig Heinrich von Pückler-Muskau, « Lettre IX. Chambord. Au comte Charles de K** » (1834), dans *Chroniques, lettres et journal de voyage, extraits des papiers d'un défunt*, 1^{re} partie : « Europe », Paris, Fournier jeune, 1836, t. II, p. 42.

⁴⁵ Claudie Bernard, *Le Passé recomposé. Le roman historique français du dix-neuvième siècle*, op. cit., p. 181 : « Et lorsque le nom des morts [que porte le monument] s'efface, lorsque son sens originel se résorbe dans la pierre, ne persiste plus que son sens oblique : la connotation du caractère plus-que-passé d'un passé qui, à terme, phagocyttera le présent et l'avenir lui-même. »

⁴⁶ François Riou, *Voyage à Chambord...*, Tours, Imprimerie Ladevèze, 1851, p. 49, 52-53.

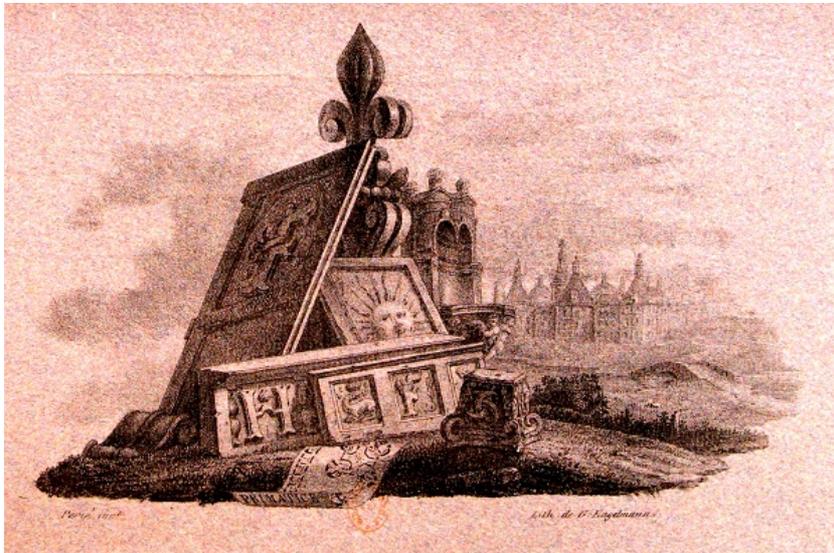
⁴⁷ Comte P. de Déservillers, « Discours de M. le C^{te} de Déservillers », dans *Chambord : banquet du 29 septembre 1879*, op. cit., p. 9.

⁴⁸ Éric Anceau, « La Restauration impossible », dans Emmanuel de Waresquiel (dir.), *Les Lys et la République. Henri, comte de Chambord. 1820-1883*, op. cit., p. 180.

considérant « réellement que le drapeau n'était pas qu'un symbole, mais aussi un principe », il institua finalement le berceau qui lui avait été confié en tombeau de la monarchie impossible. Si le comte de Chambord ne parvint jamais à devenir roi, il sut en revanche préserver le pouvoir d'attraction de son château. Quoique vide et inhabité durant la majeure partie du siècle, Chambord n'en est pas moins resté dans les esprits en tant que féérique demeure du passé, chaque jour un peu plus endormie dans un temps ancien et vague :

Chambord est véritablement royal [reconnaît ainsi Henry James en 1883, année de la mort d'Henri d'Artois] : royal par son échelle imposante, par son grand air, par son indifférence aux considérations communes. [...] La visite de cette extraordinaire construction m'a procuré autant de plaisir que si j'avais été légitimiste. Il y a en effet quelque chose d'intéressant dans tous les monuments d'un grand système, dans toute manifestation audacieuse d'une tradition. [...] Chambord est touchant, c'est le meilleur mot pour le définir. [...]

Ma voiture me accompagna à Blois dans la nuit. [...] Il régnait une odeur humide d'automne et l'on entendait de temps à autre le bruit de quelque chose qui bougeait, et tout en traversant l'air de la nuit, je songeais à François I^{er} et à Henri IV⁴⁹.



Antoine Hilaire Henri Périé de Sénovert (dess.), Godefroy Engelmann (lith.),
Étude de frontispice pour une monographie consacrée au château de Chambord,
lithographie, 11,3 × 17,5 cm, [1821],

BnF – département des Estampes et de la Photographie, ZA-569 125 BOITE PET-FOL
© Photo Aurore Montesi

⁴⁹ Henry James, « Chambord » [1883-1884], dans *Voyage en France*, éd. Léon Édél, trad. de l'anglais par Philippe Blanchard, Paris, Robert Laffont, coll. « Pavillons poche », 2012, p. 65 et 73-76.